

*
* *

Qui dirait que nous ne sommes pas riches en fait de terminaisons de verbes, il aurait grand tort. Nous en avons « à regonfle » : six, rien que pour la première conjugaison latine en *are*.

Nul n'ignore que la terminaison *are* (*amare*) a persisté en italien (*amare*) ; a fait *ar* (*amar*) dans le vieux provençal et dans l'espagnol ; s'est raccourcie en *a* dans le provençal moderne (*ama*), et est devenue *er* dans le français (*aimer*). Il y a même des fois que *are* latin est devenu *ier* en français, au moins dans celui des anciens temps. Ainsi *cavalcare* avait fait *chevauchier* ; *carricare*, *chargier* ; *impejorare*, *empririer*, etc.

*
* *

Les verbes latin terminés en *are* ont eu en lyonnais des fortunes très diverses ; les uns ont pris la finale en *a*. Ainsi *amare*, aimer, est devenu *ama* à Amplepuis, au Bois d'Oingt, etc. D'autres fois, ces verbes ont pris la finale en *ô*, Ainsi le même *amare* est devenu *aimô* à Craponne, à Mornant, etc. D'autres verbes ont pris la finale tantôt en *ia*, tantôt en *iô*. *Quiritare* est devenu *cria* à Amplepuis, et *criô* à Mornant. D'autres verbes en *are* ont pris la finale en *i*. Ainsi *ad quassare* est devenu *s'acassê*, se ployer en deux. D'autres encore ont pris la finale en *yî*. Ainsi *precare*, prier, est devenu *prayî*.

*
* *

Est-il utile de dire que ces changements ne se sont point opérés par caprice, au hasard, comme le chapeau à cabriolet qu'invente une modiste, ou le monstrueux appendice pygmal qui est censé orner aujourd'hui nos belles dames ? Ils se sont produits sans préméditation, sans que ceux qui les ont faits s'en doutassent, en vertu de certaines lois très régulières, très assurées, et dont les exceptions, lorsqu'il en existe, deviennent elles-mêmes des règles pour tous les mots placés dans des conditions identiques. Il se sont faits de même façon que la plante semée, étant donnés la graine et le terrain, pousse des feuilles et des fleurs conformées de telle façon